Bac Général HLP + SES (Humanités, littérature et philosophie et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2026

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

Sciences économiques et sociales

———

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures** – Coefficient : **16**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traite <u>au choix</u> le sujet de dissertation ou de l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

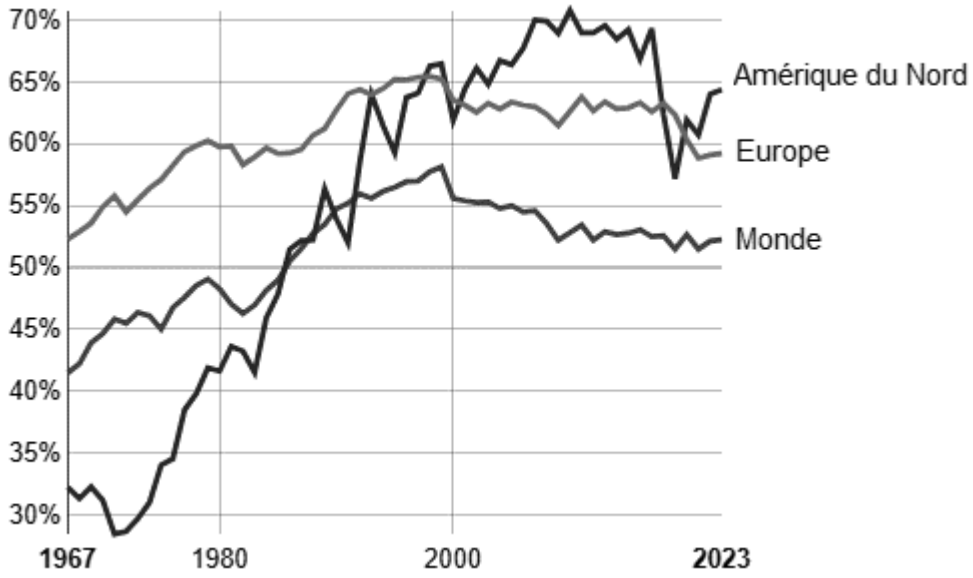
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les dotations factorielles et technologiques suffisent-elles à expliquer le commerce international ?

DOCUMENT 1

Évolution du commerce intra-branche[1] dans le secteur manufacturier entre la France et ses principaux partenaires (en % de la somme des exportations et des importations)



Lecture : En 2023, 64 % du commerce dans le secteur manufacturier entre la France et l'Amérique du Nord relève d'un commerce intra-branche.

Source : D'après CEPII, 2025.

1 : Le commerce intra-branche correspond aux importations et aux exportations entre pays de produits similaires, c'est-à-dire d'une même branche, l'automobile par exemple.

DOCUMENT 2

Structure des exportations et des importations de la France par gamme pour quelques filières (2021-2023, en % du total des exportations et des importations par filière)

Exportations			
	Bas de gamme	**Gamme moyenne**	**Haut de gamme**
Textile	12	12	76
Chimique	41	22	37
Électrique	35	24	42
Mécanique	29	28	42
Véhicules	36	39	25
Importations			
	Bas de gamme	**Gamme moyenne**	**Haut de gamme**
Textile	35	23	43
Chimique	41	26	33
Électrique	48	26	26
Mécanique	38	30	32
Véhicules	27	36	37

Source : D'après CEPII, 2025.

DOCUMENT 3

Les cinq premiers avantages comparatifs de la France et du Brésil en 2023

	France	**Brésil**
1er	Aéronautique et espace	Produits agricoles comestibles autres que les céréales
2ème	Produits de toilette	Pétrole brut
3ème	Voyages (services)	Minerais de fer
4ème	Boissons	Viande et poissons
5ème	Autres services aux entreprises	Sucre

Source : D'après CEPII, 2025.

DOCUMENT 4

En 2022, la production du secteur forestier a contribué au produit intérieur brut (PIB) réel du Canada à hauteur de 33,4 milliards de dollars (1,2 %). […] En 2022, les exportations de produits forestiers canadiens étaient évaluées à 45,6 milliards de dollars, la plupart étant destinées aux États-Unis. Bien que les exportations de bois d'œuvre résineux aient diminué de 17 %, d'autres secteurs, par exemple le papier journal et le papier d'impression, ont connu des augmentations appréciables, soit de 35 % et de 33 %, respectivement. De telles augmentations ont contribué au rôle prépondérant du Canada sur le plan du commerce mondial de produits forestiers. Alors que d'autres pays produisent plus d'un produit ou d'un autre, aucun ne tire un plus grand avantage net du commerce des produits forestiers que le Canada. D'ailleurs, l'écart entre le Canada et le deuxième pays commerçant (la Suède) s'est élargi constamment depuis 2009. […]

Source : « L'industrie forestière canadienne en chiffres »,
Site officiel du Gouvernement du Canada, 2025.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Vous montrerez à partir d'un exemple que l'innovation permet de faire reculer une des limites écologiques de la croissance économique.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Engagement au sein d'une organisation (en %)

Question : Êtes-vous engagé dans … ?

	OUI (en %)	Selon le sexe		Selon l'âge			Selon la CSP[1]		
		Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	35–59 ans	60 ans et +	CSP +	CSP -	Retraités
Une association	35	35	36	26	36	41	39	30	43
Un syndicat ou une organisation professionnelle	12	15	10	10	15	12	17	13	10
Un parti politique	7	8	5	13	5	5	7	8	5

Source : Baromètre État de la France, Ipsos pour le CESE, 2024.

1 : Le terme CSP+ est une catégorie large utilisée pour désigner les personnes appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus favorisées (cadres supérieurs et professions libérales). Le terme CSP- est une catégorie large utilisée pour désigner les personnes appartenant aux catégories socioprofessionnelles les moins favorisées (ouvriers et employés).

Questions :

1. À l'aide du document et d'un calcul simple, vous comparerez l'engagement déclaré des hommes et des femmes au sein d'un syndicat ou d'une organisation professionnelle. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables socio-démographiques. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : Vous montrerez que les évolutions des formes d'emploi rendent incertaines les frontières entre emploi, chômage et inactivité.

DOCUMENT 1

Le travail à temps partiel n'est pas toujours une étape vers le temps complet. Ainsi, parmi les personnes âgées de 25 à 54 ans qui occupaient un emploi à temps partiel à un instant donné en 2018, seules 12,7 % occupaient un emploi à temps plein un an après et 77,2 % étaient encore en emploi à temps partiel un an plus tard, constat qu'il faut relier en partie à la forte proportion de salariés à temps partiel employés en contrat à durée indéterminée.
On relève toutefois que la probabilité de passage à un temps plein un an après était plus élevée pour les personnes à temps partiel contraint que pour les autres personnes à temps partiel (15,1 % contre 11,1 %), mais la probabilité d'être au chômage un an après était presque quatre fois plus importante pour les personnes à temps partiel contraint que pour les autres personnes à temps partiel (7,6 % contre 2,1 %). Les temps partiels, en particulier les temps partiels contraints, sont au demeurant fréquents parmi les formes d'emplois qui entrecoupent deux périodes de chômage.

Source : Antoine Magnier et Louis-Charles Viossat, « Temps partiel et temps partiel contraint : des inflexions possibles pour un cadre rénové », *Rapport Igas*, octobre 2024.

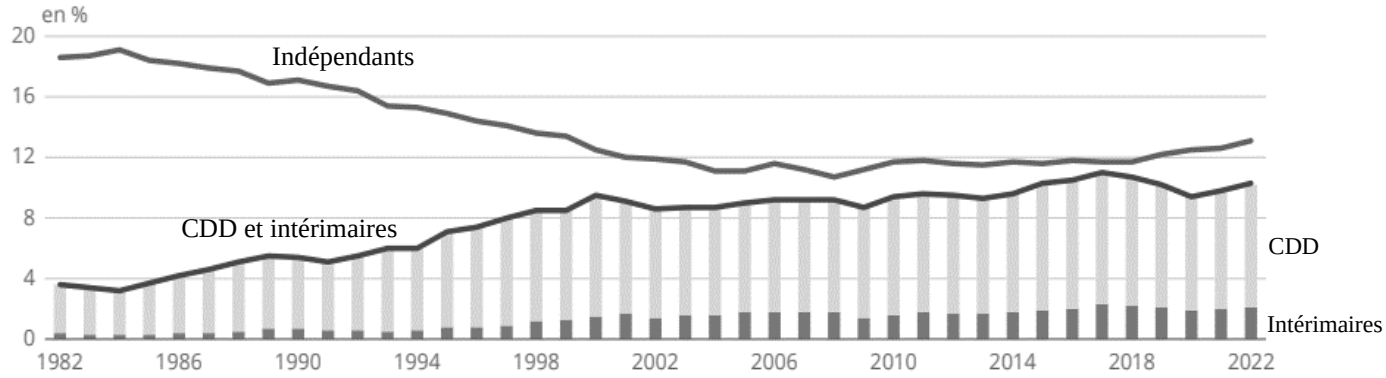
DOCUMENT 2

Le taux de chômage, selon l'Insee, a été « quasi stable » en France avec une baisse de 0,1 point de pourcentage au quatrième trimestre 2024, atteignant 7,3 % de la population active. Il reste proche de son niveau le plus bas en 40 ans atteint au dernier trimestre 2022 et au premier trimestre 2023, à 7,1 %, et de 3,2 points en dessous de son pic de la mi-2015.
Mais le halo autour du chômage, constitué au sens du BIT de personnes inactives qui souhaitent un emploi, mais n'en recherchent pas ou ne sont pas disponibles, a augmenté de 138 000 sur le trimestre et de 93 000 sur un an, atteignant 2 millions de personnes. « Le halo autour du chômage » augmente surtout pour les jeunes et « est surtout porté par les jeunes encore en études », précise l'Institut national de la statistique. La part des jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation rebondit de 0,7 point à 12,8 %, après une baisse de 0,4 point au trimestre précédent. Ce pourcentage se situe à 0,6 point au-dessus de celui de fin 2019, à la veille de la crise sanitaire.

Source : « Le chômage en France reste stable, mais son "halo" augmente », *www.latribune.fr*, le 11 février 2025.

DOCUMENT 3

Part des indépendants, des contrats à durée déterminée et des intérimaires dans l'emploi de 1982 à 2022.



Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi.

Source : INSEE, Enquête emploi, séries longues sur le marché du travail, 2022.